LE CHEF

DU

DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

Entretien avec MM. Picot, Perréard et de Senarclens, Conseillers d'Etat de Genève,

le mercredi 21 septembre 1949, à 16 heures

J'ai proposé au Conseil d'Etat genevois d'examiner s'il ne serait pas opportun de renonzer à solliciter des Chambres fédérales un crédit annuel de 100.000 francs en faveur de l'Institut universitaire de hautes études internationales. J'ai fait valoir que d'autres crédits devraient être demandés pour le canton de Genève: bâtiment de l'Organisation mondiale de la santé, construction d'un Institut fédéral d'hygiène, etc., et que le canton de Genève retire des avantages de ce qu'il a été possible d'en faire de nouveau un centre international important. Ces raisons paraissent justifier que le financement de l'Institut universitaire soit assuré exclusivement par le canton et la ville de Genève.

M. Picot a exprimé quelques regrets, mais, M. Perréard ayant déclaré qu'il pouvait se rallier à mes vues, M. Picot en a fait de même. M. de Senarclens s'est prononcé dans le même sens.

Ces trois messieurs soumettront la question au Conseil d'Etat de Genève, qui m'écrira. Il a été convenu que cette demande de crédit ne serait pas retirée définitivement, mais simplement tenue en suspens pour le cas où plus tard une intervention de la Confédération devrait être sollicitée.

